Programmes régionaux européens en Nouvelle-Aquitaine

Comité de Suivi

Consultation écrite du 2 au 13 décembre 2024

Compte rendu

Conformément aux dispositions du règlement intérieur du Comité de suivi des programmes régionaux européens, l'Autorité de gestion a soumis au **vote** des membres du Comité :

Programme FEDER-FSE+ 2021-2027

le règlement des appels à projets :

- Rénovation énergétique globale, performante et bas carbone des bâtiments tertiaires publics (2nde session)
- Soutien FSE+ pour favoriser la réussite étudiante (2024-2026)

Programme PSR FEADER 2023-2027

la modification des grilles de sélection des dispositifs :

- 73.01.01 - PCAE - Plan de Modernisation des Elevages
- 77.03.01 - Coopération pour encourager le développement des systèmes de qualité.

La session de vote s'est tenue par voie dématérialisée, **entre le 2 et le 13 décembre 2024 inclus**.

Résultats du vote

Le Département de la Charente a exprimé un vote « contre » le règlement des appels à projets : les réponses de l'Autorité de gestion à ses observations seront communiquées ultérieurement.

Les propositions ci-dessus, soumises par l'Autorité de gestion au Comité de suivi, sont **approuvées.**

Pour information

L'Autorité de gestion a présenté aux membres du Comité, **pour information**, une communication relative à la mise en œuvre de l'axe 2 «Transition énergétique et écologique - Osp 2.5 : Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau» du Programme FEDER-FSE+ 2021-2027.

Aucune remarque/question n'a été exprimée lors de la période de consultation.